

En résumé :

- **Alternaria** : avec l'avancée de la végétation et les températures élevées, les symptômes supposés sont de plus en plus visibles dans la plaine.
- **Risque mildiou** : risque élevé. De nombreux cas de mildiou en plaine sont encore remontés cette semaine. La modélisation Mileos ne prenant pas en compte les irrigations, le risque théorique indiqué peut donc être en décalage. Les foyers de mildiou présent sont entretenus par les irrigations et risquent de l'être aussi par les orages annoncés demain. Il faut donc rester très vigilant cette semaine.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

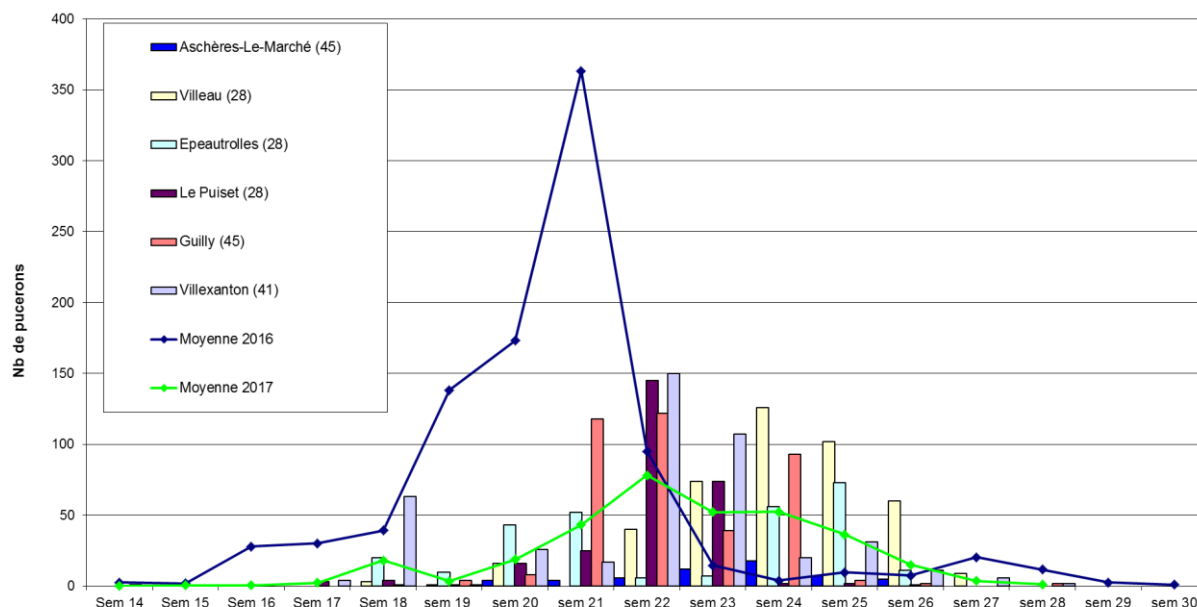
Toutes les plantations sont au stade grossissement des tubercules ou de début sénescence. Les défanages se poursuivent dans toute la Région.

INSECTES

Pucerons

Quasi absence d'aptères signalés dans les parcelles du réseau de suivi. Les infestations aux champs auront été limitées ce printemps et souvent bien contrôlées par les auxiliaires présents.

Evolution des populations de pucerons en 2017 (comparaison captures moyennes 2016)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Date des relevés

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Doryphores

La présence de doryphores s'est fortement calmée dans l'ensemble de la Région. Les parcelles renseignées cette semaine ne font pas état de la présence de doryphore.

ALTERNARIOSE

Observations sur le réseau

Avec le début de la sénescence des plantes, les symptômes supposés d'alternariose progressent et sont maintenant observés dans plus de 50% des parcelles du réseau de suivi.

Les attaques s'étendent avec les fortes températures et l'avancée de la végétation.

Rappel, seule une analyse au laboratoire permet de poser un diagnostic fiable et de valider un diagnostic visuel réalisé au champ car les taches d'alternaria peuvent être confondues avec de nombreux autres symptômes qui sont fréquents tels que des carences, des brûlures d'ozone ou des stress.

Pour que l'alternaria se développe il faut des températures comprises entre 13 et 30°C avec un optimum entre 20 et 22°C.

Pour qu'il y ait production de spores il faut une alternance entre périodes alliant sécheresse et lumière avec des périodes alliant obscurité et d'humectation (rosée), comme on peut avoir en conditions irriguées.

L'alternaria se développe préférentiellement sur les feuilles « âgées » (feuilles du bas), abimées (vent, grêle) et sur les plantes stressées ou carencées.

MILDIOU

Observations sur le réseau

De nombreuses parcelles ont été attaquées par le mildiou, voici quelques remontées sur le réseau de suivi :

Le 10/07 : quelques symptômes ont été remontés sur Gourmandine dans le secteur de Berchères les Pierres (28).

Le 10/07 : attaque importante et sporulante sur Orchestra dans le secteur de Saint Péray la Colombe (45).

Le 13/07 : fortes attaques dans une parcelle de Chérie dans le secteur de Santilly (28). Un défanage a été préconisé.

Le 17/07 : L'attaque de mildiou qui avait été détectée la semaine dernière sur Agata dans le secteur de Dancy (28800) semble maîtrisée.

Cependant des tâches de mildiou disséminées persistent sur une parcelle de Ratte dans le 28.

Un foyer de mildiou parti de repousses est signalé au Sud de Chartres.

Quelques plantes d'Annabelle sont aussi touchées dans le 45 au Nord-Est d'Orléans.

De nombreux secteurs sont donc touchés, l'irrigation permettant d'entretenir un environnement contaminé.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 18 juillet 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité a été atteint le 17/07 dans les secteurs de Louville et Pré-Saint-Evroult (28) pour les variétés sensibles.

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des orages avec un risque de grêle sont attendus dans la journée de mercredi sur l'ensemble de la Région, puis le soleil devrait revenir jusqu'à ce weekend où quelques averses sont prévues. Les températures vont redescendre aux alentours des 25° avec les orages. **Ce temps est plutôt favorable au mildiou. D'autant que des foyers restent présents dans la région. Les irrigations et les orages peuvent facilement relancer les sporulations.**

Analyse du risque :

Selon l'outil, le risque mildiou est variable selon les secteurs. En fonction du tableau ci-dessous, les secteurs oscillent entre risque faible ou fort.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 2 prochains jours sur l'ensemble des secteurs de la région.

Cependant il faut tempérer ce conseil, les irrigations importantes et les risques d'orages peuvent rapidement relancer des sporulations. Nous sommes donc bien souvent dans le cadre d'un environnement contaminé ou la protection se doit d'être soignée.

Rappel : la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 18/07	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 18/07 au 20/07			Pluie (en mm) depuis le 14/07
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Chartres (8h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Guillonville (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0.2
	Louville (6h)	Moyen	17/07 pour VS*	NON	NON	NON	0
	Pré-Saint-Evrault (6h)	Fort	17/07 pour VS	NON	NON	NON	0
	Viabon (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	St Léonard en Beauce (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
Loiret (45)	Amilly (5h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Boisseaux (4h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Férolles (4h)	Fort	-	NON	NON	NON	0
	Gien (5h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Outarville (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (3h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	Moyen	-	NON	NON	NON	0

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018